

NEWSLETTER INNOVATION

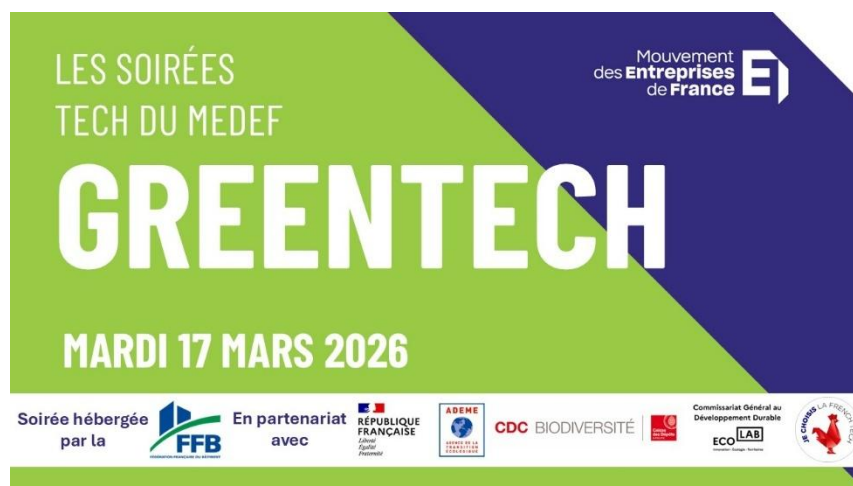
Mouvement
des **Entreprises**
de France 

Newsletter #42 – Mars 2026

Événement

Retour sur la 4^{ème} soirée tech du MEDEF consacrée aux Greentech Replay disponible [ici](#)

Plus de 250 participants ont participé à notre quatrième édition des "Soirées Tech du MEDEF" délocalisée au siège de la Fédération Française du Bâtiment. Cette quatrième soirée consacrée aux Greentech a été réalisée en partenariat avec l'ADEME, le Ministère de l'énergie et du développement durable et CDC Biodiversité. Cet événement a permis de mettre en lumière des solutions innovantes proposées par 12 startups Greentech de toute la France. Cette soirée a également été l'occasion de récompenser Ihel Triki Co-fondateur et CEO de Kumulus Water avec le prix « coup de cœur du public ».



Financement de l'innovation

La fin des sciences de l'ingénieur au lycée Plus d'informations [ici](#)

Comment la France compte-t-elle former des ingénieurs et techniciens de haut niveau alors qu'elle laisse disparaître la spécialité sciences de l'ingénieur au lycée ? Choisi par 1,5 % des terminales, cet enseignement prépare pourtant à des métiers qui, eux, ne seront pas remplacés par l'IA, pointe Laurent Champaney. Fin février, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale a publié les résultats définitifs du baccalauréat 2025. Dans la présentation du bac général, détaillée par duos d'enseignements de spécialité de terminale, les sciences de l'ingénieur ne figurent plus dans les statistiques. Cette mise sous le tapis d'une spécialité parmi les moins choisies par les lycéens pourrait être anecdotique. Mais elle est le signe d'orientations fortes du système éducatif qui vont à l'encontre des besoins de l'économie et de la société.

« Après cinq ans d'activité, moins de 1 % du budget du Fonds pour l'innovation a été déployé » : le fiasco du soutien à la greentech européenne Plus d'informations [ici](#)

Malgré un budget théorique très conséquent, le Fonds pour l'innovation de l'UE déploie peu d'argent pour des résultats peu satisfaisants. L'UE a fixé des objectifs ambitieux en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Bruxelles souhaite réduire de 90 % les émissions nettes de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 à l'horizon 2040, et atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, elle dispose d'une panoplie d'outils de soutien aux greentechs, ces sociétés technologiques oeuvrant pour la transition écologique. L'un d'entre eux est le Fonds pour l'innovation. Lancé en 2020, cet instrument finance les jeunes pousses spécialisées dans les énergies renouvelables, l'hydrogène, le stockage de l'énergie ou encore la capture de carbone.

Baromètre du financement de l'innovation Numeum 2026 Plus d'informations [ici](#)

Les directions R&D misent plus que jamais sur l'IA, mais sont freinées par le manque de financement et la pression réglementaire. Numeum, première organisation des professionnels du numérique en France, publie la quatrième édition de son baromètre annuel du financement de l'innovation et de la R&D, en partenariat avec Ayming. Si l'élan technologique est porté par une omniprésence de l'IA, le passage de l'expérimentation à l'industrialisation se heurte à des réalités économiques, budgétaires et administratives durcies. L'intelligence artificielle, moteur des investissements en R&D. En 2025, l'IA s'impose comme le premier moteur des investissements R&D. Bien qu'affichant un certain recul par rapport à 2024, la cybersécurité et le Cloud restent des piliers stratégiques : le Cloud comme infrastructure vitale pour la donnée, et la cybersécurité en réponse à la multiplication des menaces et en anticipation du développement de nouvelles technologies.

Coin startups

Start-up : la France s'arme dans la deeptech, mais les sujets de préoccupation restent nombreux Plus d'informations [ici](#)

Sept ans après le lancement d'un plan en faveur des start-up françaises porteuses d'innovations de rupture, un écosystème s'est structuré dans l'Hexagone. Mais les obstacles pour faire émerger un grand nombre de champions européens sont encore nombreux. Levée de fonds d'AMI Labs de 890 millions d'euros en mars pour avancer dans l'IA physique, financement de série A de 105 millions d'euros il y a quelques mois pour la biotech Adcytherix, tour de table record de 1,7 milliard d'euros réalisé par la start-up d'IA générative Mistral AI en septembre 2025... Sept ans après le lancement par la France de son plan en faveur des start-up deeptech, par l'intermédiaire de Bpifrance, l'écosystème de ces jeunes pousses enregistre indubitablement de belles réussites. Dans le bilan présenté lundi 16 mars à la presse, Bpifrance note d'ailleurs que les levées de fonds de ces start-up ont atteint 4,1 milliards d'euros en 2025, en forte hausse par rapport à 2024, mais à un niveau stable par rapport à 2023.

Recherche en santé : l'université Paris Cité s'adosse à un fonds d'investissement pour « éviter que les start-up à succès partent trop systématiquement à Boston » Plus d'informations [ici](#)

La grande université publique va faire appel à un acteur du capital-investissement pour soutenir ses chercheurs. Pourquoi leurs travaux intéressent-ils à ce point les investisseurs ? C'est un pont entre le public et le privé. Entre une grande université de recherche et un groupe de capital-investissement. A l'initiative de l'université Paris Cité (UPC), un fonds d'investissement va être lancé ces prochains jours pour soutenir les start-up les plus prometteuses issues du monde académique. Il sera « branché sur l'écosystème de l'université », annonce aux « Echos » son président, Edouard Kaminski. Ce fonds sera porté par Turenne Groupe, dont la santé est l'un des secteurs de prédilection. Cet acteur du capital-investissement doit aider à lever 60 à 80 millions d'euros.

Radio France lance son 1^{er} appel à projets à destination des startups et du monde de la recherche Plus d'informations [ici](#)

Radio France vient d'inaugurer Atelier 3.14, son nouveau programme mêlant intraprenariat et open innovation. Un programme inédit qui fait dialoguer les collaborateurs du 1er groupe radiophonique de France, avec des startups et des chercheurs pour développer de nouvelles solutions au service des métiers de Radio France et de ses publics. Dans le cadre de cette première édition, les collaborateurs du groupe ont été invités à participer à un hackathon interne pour proposer des idées répondant à l'un des enjeux stratégiques forts pour le service public : celle d'être à l'écoute des usages et des

nouvelles pratiques pour faire évoluer ses contenus, ses formats et ses outils et répondre toujours mieux aux attentes d'aujourd'hui et de demain de ses publics.

A l'occasion du lancement de la première European Deeptech Week, Bpifrance dresse le bilan annuel du plan Deeptech, dédié à un écosystème résilient et prêt à changer d'échelle Plus d'informations [ici](#)

Paris, le 16 mars 2026 – À l'occasion du lancement de la première European Deeptech Week qui se déroulera du 16 au 20 mars, Bpifrance dresse le bilan du Plan Deeptech, qu'elle opère pour le compte de l'État. Depuis 2019, les fondamentaux de la filière n'ont cessé de se renforcer : le nombre de startups et les montants investis ont fortement progressé, la deeptech s'intègre toujours davantage au monde socio-économique, et Paris s'est hissé au rang de 3ème écosystème deeptech mondial. Si l'année 2025 a été marquée par des investissements records portés par quelques valeurs sûres, le marché reste sélectif. Dans un contexte où l'Europe décroche face aux États-Unis malgré une empreinte deeptech croissante, l'écosystème européen dispose de forts actifs pour passer à l'échelle. C'est dans cette optique que Bpifrance lance l'European Deeptech Week.

Concours d'innovation : i-PhD Jeunes chercheurs : La science est un super-pouvoir, activez-le avec le concours i-PhD, et rejoignez une communauté de chercheurs entrepreneurs. Plus d'informations [ici](#)

i-PhD est un concours d'innovation de l'État (opéré par Bpifrance) qui s'adresse aux jeunes chercheurs ayant un projet de création de startup deeptech à partir de leurs travaux de recherche et qui permet aux lauréats de bénéficier d'un programme d'accompagnement d'un an pour mûrir leur projet entrepreneurial dans les meilleures conditions. Ce programme comprend

- Des sessions de coachings mensuelles (en format individuel ou collectif) pour suivre étape par étape le développement du projet de startup et répondre aux questions que peut se poser le lauréat
- Des Learning Expeditions pour rencontrer les autres lauréats et l'écosystème de la Deeptech en France
- Et un programme de formations sur les bases de l'entrepreneuriat dans la Deeptech

Les lauréats bénéficient également d'une mise en visibilité de leurs projets.

« A revenus équivalents, il y a quasiment un facteur dix en termes de valorisation » : l'informatique quantique, la nouvelle bataille entre l'Europe et les États-Unis Plus d'informations [ici](#)

Malgré une expertise scientifique reconnue, les start-up européennes restent sous-financées par rapport à leurs rivales nord-américaines. Les cotations à venir de Pasqal et IQM au Nasdaq illustrent cette problématique. Si l'intelligence artificielle (IA) prend la lumière et jongle avec les dizaines de milliards de dollars de financements, l'ordinateur quantique attend encore son heure, tapi dans l'ombre. Mais les physiciens entrepreneurs derrière cette technologie partagent le même rêve prométhéen : transformer toutes les industries (finance, chimie, logistique, énergie, etc.) avec une machine surpuissante. A ce stade, la route reste semée d'embûches. Car les qubits, les pièces maîtresses des ordinateurs quantiques, sont sujets aux erreurs. Tant que ces dernières ne seront pas corrigées de façon efficace, impossible d'atteindre la « suprématie quantique », ce moment où un ordinateur quantique estomquera le monde en réalisant des calculs inimaginables avec un ordinateur classique ou des supercalculateurs.

La tech est-elle en train de devenir une industrie de rendement ? La French Tech face à des valorisations en suspens Plus d'informations [ici](#)

Le diagnostic s'installe progressivement dans les échanges entre investisseurs, dirigeants et analystes : la tech serait entrée dans une phase de normalisation, avec des multiples qui se contractent, des IPO plus rares, et des arbitrages qui se durcissent. À première vue, le secteur semble avoir perdu une partie de sa dynamique, toutefois ce constat mérite d'être nuancé, d'autant que les fondamentaux du software, cœur économique de la tech, demeurent remarquablement solides. Ainsi, croissance soutenue, marges élevées, revenus largement récurrents, les indicateurs structurels ne signalent pas un affaiblissement, mais plutôt une forme de maturité.

Ouverture de l'appel à candidatures pour la 7^e promotion du French Tech Next40/120 jusqu'au 18 mai 2026 Plus d'informations [ici](#)

49 nouvelles usines de start-up industrielles “à l’échelle” ont ouvert en 2025 : l’écosystème français de l’innovation résiste à la crise Plus d’informations [ici](#)

En dépit du climat économique, la dynamique d’ouvertures d’usines par des start-up industrielles se poursuit en France, révèle l’Observatoire des start-up, PME et ETI industrielles publié par Bpifrance ce 10 mars. Après un ralentissement en 2024, et en dépit d’un climat économique incertain, de néo-industriels ouvrent des usines. C’est ce que révèle la quatrième édition de l’observatoire des start-up, PME, et ETI industrielles françaises innovantes de Bpifrance, en partenariat avec L’Usine Nouvelle. Cette étude recense 203 nouvelles inaugurations de sites industriels toutes catégories confondues en 2025, contre 161 en 2024.

Les États réfléchissent au meilleur moyen de faire une place aux start-up dans le fonds européen pour la compétitivité Plus d’informations [ici](#)

Les experts examinent ce 25 mars la deuxième proposition de compromis de la présidence chypriote, consacrée aux chapitres généraux du règlement sur le fonds européen pour la compétitivité. Dans ce document, que Contexte a consulté, Chypre porte une attention particulière à l’intégration des PME et des start-up dans les appels d’offres du fonds (article 29). Elle propose de leur prévoir des appels à projets « sur mesure », ainsi que « des critères d’éligibilité et des conditions adaptés [pour] garantir [leur] participation effective ». Cette suggestion intervient en même temps que l’adoption par la Commission, le 18 mars, d’une recommandation définissant les « start-up innovantes ». Nicosie ne tranche en revanche pas le débat qui divise les capitales sur le fait de privilégier un critère d’excellence des projets ou un critère géographique. À ce stade, la présidence se contente de préciser que les investissements réalisés devront « apporter une valeur ajoutée » à l’UE et être « susceptibles de générer des gains significatifs en matière d’innovation [et] de productivité ».

Europe

L’Europe veut mobiliser 15 milliards pour financer les champions européens de la tech Plus d’informations [ici](#)

Un fonds de fonds, deuxième volet d’une initiative lancée en 2023, servira à injecter des tickets dans des véhicules gérant au minimum 300 millions d’euros. Les investisseurs privés sont sollicités pour mettre au pot. L’Europe remet sur la table la pierre angulaire de la création de champions technologiques : le financement. Après avoir collecté 3,75 milliards d’euros auprès du Groupe BEI (Banque européenne d’investissement) et de six membres de l’UE (Allemagne, France, Italie, Espagne, Belgique, Pays-Bas), dans le cadre de l’initiative ETCl lancée en 2023, elle vise plus gros pour combler le déficit chronique de financement des start-up européennes en croissance (le « growth ») par rapport à leurs homologues américaines, estimé à environ 70 milliards d’euros par an. Pour ce faire, le Groupe BEI lance la deuxième version de l’ETCl et vise une nouvelle enveloppe de 15 milliards d’euros avec un premier closing « avant l’été » autour de 2,5 milliards d’euros. Un montant « très ambitieux » selon les mots du Fonds européen d’investissement (FEI), qui va gérer ce fonds. Le groupe BEI a d’ores et déjà sécurisé une contribution de 1,25 milliard d’euros.

28e régime : Bruxelles dévoile son plan pour enrayer l’exode des startups en Europe Plus d’informations [ici](#)

Attendu depuis des années par les startups et les investisseurs, le 28e régime européen entre dans sa phase décisive. La Commission européenne présente aujourd’hui son projet pour créer un statut juridique unique sur le continent, pensé pour simplifier la vie des jeunes pousses et enrayer leur exode. Longtemps resté à l’état de promesse, le 28e régime européen entre enfin dans le concret. Après des années de débats, de rapports et de pressions de l’écosystème tech, la Commission européenne présente ce mercredi son projet visant à instaurer un statut juridique unique pour les entreprises à l’échelle du continent. Objectif : permettre aux startups européennes de se lancer et d’opérer avec un cadre commun, sans avoir à composer avec 27 systèmes administratifs différents. Concrètement, avec ce nouveau statut, elles pourront se développer partout en Europe sans devoir forcément créer de filiale.

Avec le nouveau statut d’entreprise « EU Inc. », la Commission européenne espère freiner les départs de start-up aux Etats-Unis Plus d’informations [ici](#)

La Commission européenne doit présenter, mercredi 18 mars, son projet d’un « 28e régime », un nouveau statut juridique qui permettra aux entreprises d’opérer dans les vingt-sept Etats membres sans formalité supplémentaire. Depuis 2008,

30 % des licornes européennes ont quitté l'UE. Simplifier la création d'entreprise en Europe. Les Vingt-Sept en parlent depuis longtemps, ils ont même fait quelques essais, qui se sont soldés par un échec, tant, à chaque fois, la formule adoptée était complexe. Mercredi 18 mars, la Commission européenne devait faire une nouvelle tentative en mettant sur la table sa proposition d'un « 28^e régime », un statut juridique qui s'ajoutera aux régimes nationaux de chaque pays de l'Union européenne (UE), et qui permettra à son détenteur d'opérer dans les vingt-sept Etats membres sans formalité supplémentaire.

La France, en tête de la tech européenne ! Plus d'informations [ici](#)

Le Financial Times vient de publier son classement annuel FT1000 des entreprises européennes à la croissance la plus rapide, et la France y occupe la place de leader incontesté, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Un quart des entreprises (soit 252) de ce classement sont françaises. Cette performance confirme ce que nous observons au quotidien à la Direction Générale des Entreprises : un écosystème tech mature, capable de projeter ses champions sur la scène mondiale. Aujourd'hui :

- 18 000 start-ups sont actives en France
- Elles génèrent 450 000 emplois directs
- 56 % des start-ups hors Île-de-France
- Des liens entre entreprises du CAC40 et start-ups multipliés par 10 en 4 ans

Découvrir l'article (en anglais) [ici](#)

Moins de 100 salariés, un chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions d'euros et moins de dix ans d'existence Plus d'informations [ici](#)

Telle est, selon la Commission, la définition d'une start-up. Elle est précisée dans une annexe de la recommandation que l'exécutif entend présenter le 18 mars, en parallèle [du « 28^e régime »](#). Cette annexe, dont Contexte a pu consulter une version de travail datée du 6 mars, pourrait permettre à la Commission de réserver aux entreprises ainsi définies certains avantages du 28^e régime, [qui, lui, serait ouvert à tous](#). Une deuxième définition concerne les « scale-up à forte croissance », c'est-à-dire des entités au chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros et remplissant au moins un des deux critères suivants sur les deux années écoulées : une croissance des effectifs ou des revenus supérieure à 20 %, ou l'obtention d'au moins 3 millions d'euros de la part de fonds de capital-risque. L'annexe propose enfin trois critères permettant de définir une « entreprise innovante » : une entreprise dont au moins 10 % des dépenses de fonctionnement sont consacrés à la recherche et au développement ; ou qui reçoit des financements de fonds de capital-risque ; ou encore, qui se fixe pour objectif de commercialiser des produits ou services « nouveaux ou nettement meilleurs que la pointe de la technologie dans leur industrie ».

L'European Innovation Act disparaît de l'agenda des commissaires européens Plus d'informations [ici](#)

Le règlement européen sur l'innovation n'apparaît plus dans la [dernière version de l'ordre du jour](#) du Collège des commissaires, publié le 3 mars et couvrant les réunions jusqu'à fin mai. Le texte, initialement prévu pour le premier trimestre, était jusqu'ici à l'agenda de la réunion du 18 mars, où il devait être proposé en parallèle du 28^e régime pour les entreprises innovantes. Dans sa [consultation publique](#), la Commission disait vouloir « faciliter l'accès au capital-risque » pour les start-up et scale-up, soutenir la mise en place des bacs à sable réglementaires, et faciliter le passage du stade de recherche et développement au stade de commercialisation. L'exécutif envisageait enfin de proposer une définition harmonisée des start-up et des « entreprises innovantes » pour leur réserver certains avantages – suscitant la méfiance des start-up, [qui craignent une classification trop restrictive](#).

L'UE investira 330 millions d'euros pour accélérer l'énergie de fusion et soutenir les technologies et les compétences nucléaires Plus d'informations [ici](#)

Aujourd'hui, la Commission européenne a franchi une étape décisive dans le développement des technologies nucléaires avec l'adoption du programme de travail pour le programme Euratom de recherche et de formation pour 2026 et 2027. En couvrant la recherche et l'innovation nucléaires, le programme offre un financement complémentaire à Horizon Europe. Le programme de travail 2026-2027 vise à renforcer l'indépendance énergétique, la compétitivité et le leadership technologique de l'UE, tout en progressant vers la neutralité carbone d'ici à 2050, conformément aux priorités fixées dans le programme indicatif nucléaire communautaire (PINC), le règlement pour une industrie «zéro net», le pacte pour une

industrie propre et la stratégie sur les petits réacteurs modulaires (SMR), présentés par la présidente von der Leyen lors du sommet sur l'énergie nucléaire du 10 mars à Paris. En outre, il soutiendra le développement de technologies liées à la fusion, un tremplin vers la future stratégie de l'UE en matière de fusion.

Climat, guerre, IA : « L'Europe a besoin d'innover dans sa façon d'innover » Plus d'informations [ici](#)

La Chine domine les technologies clés de la décarbonation, les Etats-Unis accélèrent sur l'IA et le quantique. Face à ces géants, l'Europe possède le talent et l'infrastructure scientifique, mais reste bridé par un système qui met des années à attribuer des financements, analysent Greg De Temmerman, Julie Gosalvez et Lyderic Bocquet, experts en deeptech. Nous vivons une époque de fortes transformations sociétales portées par une combinaison de facteurs environnementaux et géopolitiques. L'innovation deeptech, fondée sur des découvertes scientifiques majeures et mobilisant des technologies de rupture pour répondre à des défis sociétaux fondamentaux, s'impose comme un levier indispensable pour assurer la résilience, la compétitivité et la sécurité de l'Europe. Mais pour s'imposer dans cette compétition, l'Europe doit vouloir y participer et jouer pour gagner, et cela requiert de repenser rapidement certains aspects.

Réarmer l'Europe : relever le défi de l'intégration économique et de l'innovation Plus d'informations [ici](#)

Actuellement, l'Europe fait face à un contexte stratégique très dégradé, marqué par un affrontement de haute intensité en Ukraine, des manœuvres hybrides et des actions de coercition économique. Alors que les garanties de sécurité américaines s'érodent, l'accumulation de ces menaces pousse les Européens à réinvestir dans leur outil de défense, après trois décennies passées à encaisser les dividendes de la paix. Après avoir atteint un point bas à 1,3 % du PIB en 2015, les dépenses de défense des pays membres de l'Union européenne se redressent et approchent en moyenne 2 % en 2025, la norme minimale historique de l'Otan (formalisée en 2014), avec une cible désormais portée à 3,5 % à l'horizon 2035. Comparable à l'effort consenti durant la Guerre froide, cet objectif ambitieux représente à la fois un coût, un défi et une opportunité stratégique. Cette Note explore cette situation en se focalisant sur les équipements et l'innovation de défense, et ceci malgré le manque de données disponibles dans un domaine pourtant central de l'action publique.

La Direction générale des entreprises (DGE) publie une note pratique pour accompagner les candidatures aux appels Horizon Europe sur les univers virtuels. Ce guide détaille les étapes pour préparer votre dossier et décrypter les financements européens. Découvrir le guide [ici](#)

La Commission présente un programme de 115 millions d'euros pour l'innovation agile et rapide dans le domaine de la défense (AGILE) Plus d'informations [ici](#)

La Commission européenne présente un nouvel outil de financement d'une valeur de 115 millions d'euros, le programme AGILE, qui vise à faire en sorte que les technologies de rupture en matière de défense passent du laboratoire au terrain à une vitesse record. Cet instrument pilote vise à accélérer le développement et l'expérimentation d'innovations de rupture dans le domaine de la défense, ainsi que leur adoption par le marché, telles que l'intelligence artificielle, les technologies quantiques ou les drones, en mettant l'accent sur le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), y compris les jeunes pousses et les entreprises en expansion. La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a démontré que le succès sur le champ de bataille dépend désormais de cycles d'innovation courts, et de la capacité de développer, de tester et de déployer de nouvelles technologies et des solutions rentables en quelques semaines ou quelques mois plutôt qu'en quelques années. À l'heure où la guerre moderne traverse une période de mutation numérique et technologique rapide, AGILE est conçu pour les acteurs de la « nouvelle défense », les jeunes pousses et les innovateurs technologiques qui vont de l'avant à grande vitesse.

Legal AI : l'Europe innove, mais le marché se joue aux États-Unis Plus d'informations [ici](#)

L'intelligence artificielle s'installe progressivement dans l'un des derniers bastions des services professionnels : le droit. Recherche juridique, analyse contractuelle, rédaction de documents ou due diligence font désormais partie des activités que les nouvelles plateformes d'IA cherchent à automatiser. Dans ce contexte, la startup suédoise Legora annonce une levée d'environ 505 millions d'euros, valorisant l'entreprise 5,55 milliards de dollars. Cette opération vise explicitement à accélérer son expansion aux États-Unis, où l'adoption de l'intelligence artificielle dans les cabinets d'avocats progresse très rapidement. Cette orientation de Legora illustre une dynamique désormais visible dans tout le secteur, si l'innovation legal AI est en partie européenne, le marché et la compétition se structurent principalement aux États-Unis.

Recherche

Amplifier la recherche partenariale, enjeu de la souveraineté technologique Plus d'informations [ici](#)

Les grandes ruptures technologiques naissent des alliances stratégiques entre les entreprises et la recherche publique. Elles structurent des filières, revitalisent des territoires et renforcent nos souverainetés industrielles. Le 2 décembre 2025, les « Assises de la recherche partenariale » organisées par l'ANRT et le MEDEF à l'Institut de France, *en coopération avec France Industrie, France innovation, le Comité Richelieu et les principales associations et réseaux de la recherche partenariale* ; ont rassemblé dirigeants, chercheurs, universitaires et parlementaires autour d'une conviction partagée : **faciliter les coopérations entre les entreprises et la recherche publique et en amplifier le mouvement pour innover plus et mieux**. Les actes de ces assises sont désormais disponibles et synthétisent les enseignements clés de cette mobilisation collective. Document disponible [ici](#)

Recherche partenariale : Philippe Baptiste annonce la publication des contrats types pour simplifier les collaborations public-privé Plus d'informations [ici](#)

Afin d'accélérer les collaborations entre les entreprises et les établissements publics de recherche, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace dévoile aujourd'hui une première série de contrats types dédiés à la recherche partenariale. Ces outils opérationnels répondent à un objectif clair : rendre les collaborations plus simples, plus rapides et plus accessibles, en particulier pour les start-up, les PME et les ETI, en réduisant les délais de négociation et en apportant un cadre juridique lisible et équilibré. Ils s'inscrivent dans le prolongement du rapport « Amplifier la recherche partenariale public-privé », remis en juillet 2025 par Patrice Caine et Nathalie Drach-Temam, qui appelait à lever les freins administratifs et culturels au développement de ces coopérations, essentielles à la compétitivité technologique de la France. À compter du 24 mars 2026, trois premiers contrats types sont mis à disposition sur le site du ministère :

- un contrat de collaboration de recherche avec copropriété des résultats ;
- un contrat de collaboration de recherche avec cession des résultats à l'entreprise ;
- un contrat de développement.

Le MESRE annonce l'affiliation de 3 nouveaux dispositifs, portant à 31 le nombre de programmes affiliés au challenge national Starthèse Plus d'informations [ici](#)

Après une édition 2025 qui était déjà un très grand succès, la notoriété du challenge national Starthèse continue de progresser avec désormais 31 dispositifs, issus de l'Hexagone et des territoires d'Outre-mer, qui feront participer leurs jeunes chercheurs à l'édition 2026. **Starthèse est un challenge national qui vise à faire connaître**, sur l'ensemble du territoire, **les dispositifs qui initient les jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat** à travers la valorisation de leurs compétences et leurs travaux de recherche. Le Challenge Starthèse les fédère dans leur diversité plutôt que d'en créer de nouveaux. Cette démarche d'affiliation permet de faire émerger un écosystème à l'échelle nationale pour mettre en visibilité ces programmes, favoriser leur expansion, mais aussi pour susciter la création de nouvelles initiatives.

Les dispositifs affiliés apportent la richesse de leur diversité. Ils s'engagent cependant à respecter quelques principes communs, notamment :

- Ils sont dédiés aux doctorants ou docteurs diplômés depuis moins de 5 ans ;
- Ils sont centrés sur la découverte de l'entrepreneuriat et non sur l'accompagnement d'un projet existant ;
- Ils doivent affirmer leur ouverture à toutes les formes d'innovation qu'elles soient technologiques, deeptech ou en sciences humaines et sociales, ainsi que les approches transdisciplinaires pour que le spectre scientifique pris en compte soit le plus large possible.

L'activité de R&D selon les catégories d'entreprises en 2023 - résultats détaillés pour 2023 Plus d'informations [ici](#)

En 2023, les entreprises ont réalisé 40,6 Md€ de dépenses intérieures de recherche et de développement expérimental (DIRDE) en France. En 2023, les entreprises ont réalisé 40,6 Md€ de dépenses intérieures de recherche et de développement expérimental (DIRDE) en France. Avec 22,1 Md€, les grandes entreprises (GE) sont à l'origine de 54 % de la DIRDE. Leurs dépenses se concentrent essentiellement dans les branches industrielles. En revanche, les petites et moyennes entreprises

(PME) concentrent une part importante de leurs dépenses intérieures de R&D dans les branches de services. Enfin l'activité de R&D est plus développée dans les entreprises exportatrices.

CentraleSupélec révèle les résultats de son étude Deeptech Dynamics réalisée en partenariat avec Bpifrance et France Deeptech Plus d'informations [ici](#)

À l'occasion de l'European Deeptech Week organisée par Bpifrance, CentraleSupélec annonce la publication de la première édition de l'étude Deeptech Dynamics, réalisée en partenariat avec Bpifrance et France Deeptech. Cette initiative est destinée à mieux comprendre les facteurs de succès et les obstacles auxquels les startups sont confrontées. Objectif : sensibiliser les différentes parties prenantes - et notamment les investisseurs - aux spécificités des jeunes pousses deeptech pour mieux les accompagner en vue d'un changement d'échelle. En effet, à l'heure où l'écosystème deeptech français entre dans une phase de maturation et d'accélération, une nouvelle grille de lecture des trajectoires d'innovation propres aux entreprises deeptech est nécessaire pour accélérer la croissance de l'écosystème européen. Et ce, dans un contexte où 15 % des startups deeptech - appelées dans l'étude « World Builders » - captent 40 % des montants levés, témoignant d'une inégale répartition des financements entre les startups selon leur nature et d'une nécessité d'affiner les critères qui président aux choix d'investissement pour assurer un déploiement équilibré du plan Deeptech piloté par Bpifrance.

Le Japon crée son Baromètre de la Science Ouverte, inspiré du modèle français Plus d'informations [ici](#)

Le Japon crée son Baromètre de la Science Ouverte, inspiré du modèle français, pour mesurer l'ouverture scientifique et promouvoir les pratiques de science ouverte. Issue d'une collaboration franco-japonaise fructueuse, cette initiative illustre la position de leader de la France dans ce domaine. Le Baromètre de la Science Ouverte (BSO) français, créé en 2018, a marqué un tournant dans la politique de science ouverte. Cet outil innovant mesure l'ouverture de la science en France à partir de données fiables, ouvertes et maîtrisées. Conçu en parallèle du Plan national pour la science ouverte, le Baromètre sert à évaluer les impacts de cette politique, à affiner les stratégies et à mieux comprendre les pratiques scientifiques. Il porte sur des dimensions classiques de la science ouverte, comme l'accès ouvert aux publications, mais également sur des dimensions faisant très rarement l'objet d'un suivi en raison d'importants défis méthodologiques : le partage des données et des logiciels, et la communication des résultats des essais cliniques. Le Baromètre de la science ouverte mesure également l'ouverture des thèses en France et l'adoption des politiques de science ouverte par les établissements français. Enfin, il permet à chaque établissement qui le souhaite de décliner à la carte les indicateurs nationaux à son échelle.

Le réseau SATT organise de nouveau les Tech-365 Meeting le 2 juillet 2026 Plus d'informations [ici](#)

Cet événement en visio meeting permet une immersion au cœur des innovations issues de la recherche publique pour booster votre R&D. L'occasion de découvrir plus de 1 000 offres et 200 experts accompagnant le transfert de technologie.

Innovation radicale : pourquoi certaines entreprises innovent quand d'autres stagnent Plus d'informations [ici](#)

Des chercheurs ont montré qu'une équipe historiquement soudée excelle dans le perfectionnement de produits existants, mais ne crée pas d'innovation révolutionnaire. Dans la chronique de « Polytechnique Insights », Simcha Jong rappelle l'importance des liens faibles. Dans le monde de la biotechnologie et des nouvelles technologies, certaines entreprises parviennent à révolutionner leur secteur tandis que d'autres restent cantonnées à des améliorations mineures, sans innovation de rupture. Cette différence ne tient ni aux budgets de recherche, ni au talent des chercheurs, mais à un facteur plus subtil : l'architecture sociale des organisations.

Propriété industrielle

En 2025, le nombre de demandes de brevet européen a passé la barre des 200 000 Plus d'informations [ici](#)

L'EPO Technology Dashboard (anciennement Patent Index) fait apparaître une forte hausse des demandes de brevet pour les technologies numériques et énergétiques. Les États-Unis et l'Allemagne demeurent parmi les premiers pays d'origine, tandis que la Chine fait sa première entrée dans le Top 3. Le taux d'adoption des brevets unitaires a été élevé, notamment parmi les PME et les titulaires européens. Un nombre record de demandes de brevet (201 974) a été déposé auprès de l'OEB

en 2025, soit 1,4 % de plus que l'année précédente. Les demandes en provenance d'Europe, y compris des 39 États membres de l'OEB, ont augmenté de 0,4 % (UE27 : +0,7 %), tandis que celles provenant de l'extérieur de l'Europe ont connu une hausse de 2,1 %.

Pour accélérer l'accès aux médicaments innovants, la France réduit de moitié les délais d'autorisation de certains essais cliniques Plus d'informations [ici](#)

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) lance un dispositif fast-track dès le 16 mars pour l'autorisation plus rapide de certains essais cliniques, en particulier dans le cadre de médicaments en développement pour des maladies rares ou graves. Au plus court, le délai d'autorisation actuel de 31 jours sera réduit à 14 jours ouvrés. Alors que la France perd du terrain dans le très stratégique domaine des essais cliniques, le raccourcissement des délais ne peut être que bénéfique. C'est à la fois un enjeu pour l'attractivité du territoire aux yeux des laboratoires et un potentiel de meilleur accès à des traitements innovants. L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a ainsi annoncé le 24 février que son dispositif dévoilé à l'automne 2025 de fast-track (« voie accélérée ») pour réduire certaines demandes d'autorisation d'essais cliniques en France entrera bien en vigueur à partir du 16 mars prochain. Ce qui permettra à ces demandes d'être examinées en seulement 14 jours ouvrés au lieu de 31 jours actuellement, dans le format le plus rapide.

Brevets : la France reste deuxième en Europe, portée par ses grands groupes Plus d'informations [ici](#)

Avec plus de 10 900 demandes de brevets en 2025, la France conserve sa place de deuxième pays européen. Une performance stable, largement portée par ses grands groupes, et quelques startups, dans un contexte de concurrence mondiale accrue. Les innovateurs français ont déposé 10 932 demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets (OEB) en 2025. Un niveau quasi stable sur un an (-0,4 %), qui permet à la France de rester le deuxième pays européen en matière de dépôts, derrière l'Allemagne, et de se classer sixième au niveau mondial. Une performance solide, qui masque toutefois une innovation encore très concentrée. À l'échelle globale, l'année 2025 marque un record avec 201 974 demandes enregistrées par l'OEB (+1,4 %). « Le volume record de demandes de brevet met en évidence la capacité d'innovation de l'Europe et son attractivité en tant que marché technologique mondial », déclare António Campinos, président de l'OEB. Selon l'organisation, les demandes de brevets constituent un indicateur avancé des investissements en R&D, dans un contexte de concurrence accrue entre zones géographiques.

Brevets : les femmes ne représentent que 16,7% des inventeurs en France Plus d'informations [ici](#)

Selon une étude de l'Office européen des brevets, la présence des femmes progresse légèrement mais des freins persistants limitent encore leur accès à l'invention en solo et à l'entrepreneuriat technologique. Les femmes ont figuré dans 16,7% des demandes françaises de brevet européen entre 2018 et 2022, une proportion encore très minoritaire qui ressort toutefois un peu au-dessus de la moyenne du continent (13,8%), selon une étude publiée mardi. Cette part s'affiche également en très légère hausse par rapport à la période précédente couvrant les années de 2013 à 2017 (16,4%), précise l'Office européen des brevets (OEB) dans son étude consacrée aux femmes dans les domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques.

400 milliards de dollars en jeu chaque année : cette « falaise des brevets » qui fait trembler les laboratoires pharmaceutiques Plus d'informations [ici](#)

De 2026 à 2033, toute une génération de médicaments innovants va devenir générique. Dont dix médicaments blockbusters qui perdront leur exclusivité d'ici à 2030, ouvrant un boulevard aux génériques. Les brevets de toute une génération de médicaments expirent, ouvrant un boulevard aux génériques... et déstabilisant les laboratoires pharmaceutiques. En témoigne le récent départ de Paul Hudson, le patron de Sanofi, dont le conseil a annoncé le remplacement pour trouver une stratégie d'ici à 2031, date de tombée du brevet du Dupixent, qui génère un tiers des ventes du groupe. Depuis 2025, le phénomène que l'industrie surnomme le « patent cliff » (la « falaise des brevets ») porte chaque année sur plus de 3 % des revenus biopharmaceutiques mondiaux. Au total, de 2026 à 2033, UBS calcule que 400 milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel vont se retrouver exposés à la concurrence des génériques (pour les médicaments chimiques) et des biosimilaires (pour les médicaments biologiques). Dont l'essentiel (300 milliards) sera d'ici à 2030, estime le cabinet d'études Evaluate Pharma.

Moins de santé et plus d'IA : face à une Chine qui redessine la carte de l'innovation, la France opère sa mue technologique [Plus d'informations ici](#)

Dévoilé ce 24 mars, le baromètre «EPO Technology Dashboard 2025» (anciennement Index des brevets) de l'Office européen des brevets (OEB) révèle une légère baisse des dépôts de brevets en France, lié au recul de ses secteurs traditionnels. L'hexagone se maintient grâce à une progression significative dans l'intelligence artificielle et les technologies quantiques. Tandis que la France et l'Europe sont pénalisées par le recul de leurs secteurs traditionnels, en particulier les technologies médicales et l'automobile, la Chine et la Corée du Sud poursuivent leur essor fulgurant, portées notamment par leur dynamisme dans le secteur des batteries électriques. C'est ce que révèle le baromètre «EPO Technology Dashboard 2025» (anciennement Index des brevets) de l'office européen des brevets (OEB), dévoilé ce 24 mars. Quelques 201 974 dossiers de demandes de brevets ont été déposés auprès de l'Office européen des brevets en 2025. Une progression modérée (+1,4%), mais un seuil symbolique franchi pour Yann Ménière, chef économiste de l'OEB

Retrouvez toutes les newsletters et l'actualité du MEDEF sur les sujets d'innovation sur notre site www.innover-en-france.fr et page LinkedIn [MEDEF Numérique & Innovation](#).

Contact : Gérald Kénanian gkenanian@medef.fr